

Séance publique du 14 mars 2005

Délibération n° 2005-2552

commission principale : proximité, ressources humaines et environnement

objet : **Acquisition de deux combinés d'hydrocurage destinés à l'entretien des canalisations de tous les diamètres et des décantations tous volumes existants sur le réseau d'assainissement de la Communauté urbaine - Individualisation de l'autorisation de programme 1 008 - Matériels d'assainissement 2006**

service : Direction générale - Direction de l'eau

Le Conseil,

Vu le rapport du 22 février 2005, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

La Communauté urbaine est dotée de onze camions spécialisés dans l'entretien des réseaux d'assainissement. Les véhicules 21 et 22 seront remplacés par deux véhicules en cours de fabrication. Le véhicule 34 est en cours de réforme à la suite des précédentes acquisitions et n'est plus utilisé. Le véhicule 23 sera remplacé par un véhicule 19 tonnes, dans le cadre d'une procédure déjà lancée en 2005.

Il convient également de remplacer le véhicule 25 devenu vétuste et d'acquérir un véhicule supplémentaire qui permettra d'entretenir un patrimoine qui a augmenté. L'évolution des techniques permet d'envisager pour ces deux acquisitions des véhicules 32 tonnes polyvalents.

N°	Charge utile en T	Poids total roulant en T	Domaine d'utilisation privilégié
8 combinés hydrocureurs (curage et extraction) dont deux semi-remorques et un véhicule en cours de fabrication			
21	4,3	13	intervention d'urgence et curages de canalisations de petit diamètre
22	4,3	13	
23	4,3	13	
25	13,8	38,5	gros diamètres, visitables et bassins de dessablement
26	10,5	40,5	
27	6,4	26,5	
28	13,1	40,5	
38	4,8	19	décantation des bouches avaloirs + petits bassins de dessablement + curage de petits diamètres
3 véhicules spécialisés pour l'extraction dont un semi-remorque et un véhicule à réformer			
34 (en cours de réforme)	5	19	décantation des bouches d'égoût
36	8	26,5	puits perdus
37	11,8	38,5	bassins de dessablement

Les acquisitions proposées s'inscrivent dans le cadre du programme de remplacement progressif et d'adaptation du parc de véhicules spécialisés pour l'entretien des réseaux d'assainissement. Elles sont destinées à l'entretien des ouvrages de toutes tailles.

Ces acquisitions contribuent à la réduction du curage manuel et à la pénibilité des tâches ; elles permettent de réaliser les chantiers dans de meilleures conditions (réduction des nuisances sonores, meilleure adaptation des véhicules aux travaux à réaliser...) et d'obtenir un parc plus polyvalent.

La prestation comprend la fourniture (étude, fabrication, livraison, formations relatives à l'utilisation et à la maintenance) de deux combinés polyvalents permettant d'augmenter le potentiel d'intervention sur les collecteurs de tous diamètres (100 à plus de 1 800 mm) ainsi que sur les ouvrages de décantation tout volume (bouches avaloirs, bassins de dessablement, puits filtrants). Leurs capacités d'aspiration et leur puissance doivent être particulièrement performantes. Leur poids total roulant est de 32 tonnes.

Le montant global de l'acquisition des deux véhicules 32 tonnes est estimé à 760 000 € HT.

Le présent rapport a pour objet l'individualisation en dépense de l'autorisation de programme 1 008 - matériels d'assainissement 2006 pour un montant de 760 000 € HT à partir de l'autorisation de programme 12 - assainissement ;

Vu ledit dossier de consultation ;

Où l'avis de sa commission proximité, ressources humaines et environnement ;

DELIBERE

Décide l'individualisation en dépenses de l'autorisation de programme 1008 - matériel d'assainissement 2006 pour un montant de 760 000 € HT en vue de l'acquisition de deux véhicules hydrocureurs de 32 tonnes, à la charge du budget annexe de l'assainissement - autorisation de programme 12.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,